

Compte rendu de la table ronde « Les risques du métier » suite à la projection du film « Lost in la Mancha ».

Les aléas du tournage avec :

- Jean-Claude Beinex (assureur pour le cinéma)
- Dominique Sagot-Duvaouroux (professeur à l'université d'Angers)
- Eve Lamendour (maître de conférence à La Rochelle)

Dominique Sagot-Duvaouroux :

Avec ce film nous avons une belle illustration du fait que le cinéma est une industrie du risque et prototypique. La question que nous pouvons nous poser est la suivante, qu'est-ce que l'assureur peut faire ?

Jean-Claude Beineix : (a assuré plus de 2200 longs métrages)

Il nous faut tout d'abord préciser que la création audio-visuelle est un enchevêtrement de l'art et de l'argent. Des sommes importantes sont dépensées pendant une durée très courte (environ 50 000 euros par journée de tournage). Par conséquent, cette industrie est dans une tension permanente.

Dans le cas de ce film, c'est un dossier atypique. L'assurance a fait un chèque de 17 millions d'euros à la fin.

Le documentaire a fait l'objet de polémiques. On voit l'assistant parler du fait que Jean Rochefort ne se sentait pas bien au début. Un réassureur allemand lors d'une projection en festival à Berlin est allé jusqu'à accuser l'équipe d'arnaque à l'assurance, avançant que ceux-ci auraient su dès le départ la mauvaise santé de Rochefort et l'auraient caché.

Un réassureur allemand a même avancé qu'il s'agirait d'une arnaque à l'assurance.

Quels aléas peuvent être couverts par l'assurance ? (attention les contrats sont différents d'un film à l'autre).

- Le risque de production. Ce risque est lié à la personne. Cela peut se présenter dans le cas où le réalisateur tombe par exemple malade.
- La garantie liée au support. Cette garantie est beaucoup plus utile avec l'argentique car des incidents pouvaient survenir avec les négatifs.
- Le risque concernant les décors et les accessoires.
- La garantie responsabilité civile
- La garantie de weather day (pluie et beau temps)
- Le risque d'erreur et d'omission.

- La garantie de bonne fin. Cela garantit les investisseurs que le film sera fait pour un montant déterminé et à une date précise.

Ce film est un des plus grands sinistres du cinéma. Les abandons sont quand même assez rares. JCB en a connu 4 sur 2200 films. Par contre il arrive régulièrement des interruptions de tournage.

Retour sur la chronologie du film projeté :

1. Le film aurait dû démarrer en juin mais à cause d'une clause concernant Johnny Depp (de flexibilité) le tournage a été décalé en septembre. Ce décalage était déjà risqué car même si l'été est tardif en Espagne, quand l'hiver arrive il est très vigoureux.
2. Les autorisations de tournage permettaient d'aménager les sites comme les places publiques. Cependant, il y a eu de grandes manifestations religieuses qui font tomber les autorisations le temps de la manifestation.
3. Jean Rochefort ne se sent pas bien avant le début du tournage. Une question se pose : le producteur aurait-il trompé l'assureur ? Non, une visite médicale avait été faite avant et n'avait pas signalée de problème.
4. Début du film.
5. Jean Rochefort doit rentrer à Paris. On diagnostique une prostatite.
6. Le médecin de Jean Rochefort souhaite des examens complémentaires. On diagnostique un écrasement des vertèbres.
7. Les assureurs viennent en Espagne. Il y a débat sur oui ou non continuer le tournage. Mais problème de l'été qui va se terminer.
8. Le film est abandonné.

Dominique Sagot-Duvaurox :

Le budget était de 32 millions d'euros, le remboursement de 16 millions, qu'en est-il du reste ? Qui l'a remboursé ?

Jean-Claude Beinex :

Personne, il s'agissait des dépenses non engagées, comme les frais de laboratoire, mixage, montage etc.

Dominique Sagot-Duvaurox :

On nous dit que Gilliam n'a pas pu trouver le financement à Hollywood. Le début de la cata est quand un financier se retire. Vous pouvez nous en dire plus ?

Jean-Claude Beinex :

Terry Gilliam trainait la casserole du Baron de Munchausen. Je pense qu'il n'a pas pu le monter à Hollywood car Hollywood n'a pas été convaincu, tout simplement. Mais le budget était suffisant pour le faire en Europe.

Dominique Sagot-Duvaouroux :

Pourrait-on voir une complaisance à être sur le fil du rasoir ? Est-ce systématique dans l'industrie du cinéma ?

Jean-Claude Beinex :

Ce film était particulier car il n'était pas assez préparé. Il se situe plus dans la tendance artisanale française et non dans la grosse machinerie hollywoodienne où là tout est préparé de façon quasi militaire. Cependant, plus un film est préparé, moins on a de « chance » d'avoir des problèmes.

Eve Lamendour :

On peut citer deux exemples à peu près analogues :

1. Les amants du Pont Neuf, de Leo Carax. On a dû reconstruire les décors ailleurs.
2. Les Portes du Paradis. Ce film a fait « couler » un studio américain à cause d'un budget excessivement dépassé.

Jean-Claude Beinex :

Oui mais Titanic aurait aussi dû faire couler son studio si il n'y avait pas eu une solidarité financière des autres studios (en contrepartie de prise de parts aux recettes du film)
Il est vrai que le producteur peut toujours s'assurer contre les aléas du tournage mais beaucoup plus difficilement contre les aléas commerciaux.
Le film de Leo Carax a été officiellement interrompu à cause d'une fracture du petit doigt.

Eve Lamendour :

On peut regarder le making of d'Apocalypse Now sur le cumul de situations cataclysmiques.

Dominique Sagot-Duvaouroux :

Les portes du paradis a un coût négatif de 36 millions de dollars pour des gains de 1 million de dollars aux USA.

Jean-Claude Beinex :

Ce documentaire Lost in la Mancha est devenu un long métrage par les circonstances mais les assureurs n'en ont pas vu un centime.

Le cachet d'un comédien n'est pas payé si il a un problème de santé mais il a droit au minimum syndical, à savoir les indemnités de la sécurité sociale. C'est pourquoi les agents préconisent en général la « perte de cachet », une assurance qui protège.